

Styliste - Concepteur de mode

Un métier où la création est sans limite



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Détails sur la formation:

Horaire:

Les horaires ne sont pas encore fixés. Ils vous seront communiqués par le pôle Art & Média.

Le choix du créneau horaire se fait au moment de l'inscription sous réserve de disponibilité.

Horaire:

Cours professionnels

1^{ère} chef d'entreprise

- Histoire de l'art et du costume (30h)
- Coupe à plat (32h)
- Mise en volume des tissus (20)
- Matières premières (32h)
- Transformation de la matière première (12h)
- Théorie des couleurs (16h)
- Dessin de mode (42h)
- Stylisme et créativité (60h)
- Atelier de conception et réalisation de prototype (36h)
- Lexicologie (12h)
- Visites culturelles et professionnelles (4h)
- Initiation à la couture (48h)

2^{ème} chef d'entreprise

- Histoire de l'art et du costume (18h)
- Mise en volume des tissus (16h)
- Matières premières (16h)
- Théorie des couleurs (8h)
- Dessin de mode (40h)
- Visites culturelles et professionnelles (4h)
- Dessin technique à plat (20h)
- Mise en marché de la mode (18h)
- Étude des modes actuelles (12h)
- Dessin Assisté par Ordinateur + book (24h)
- Prise de parole en public (8h)
- Atelier de stylisme (52h)
- Atelier coupe à plat (32h)
- Atelier prototype (36h)
- Atelier de couture (48h)

3^{ème} chef d'entreprise

- Matières premières (16h)
- Visites culturelles et professionnelles (8h)
- Mise en marché de la mode (18h)
- Études des modes actuelles (12)
- Dessin Assisté par Ordinateur + book (16h)
- Philosophie et psychologie de la mode (28h)
- Organisation professionnelle et déontologie (14h)
- Conception assistée par ordinateur (20h)
- Atelier de stylisme (76h)
- Atelier coupe à plat (24h)
- Atelier proptotype (50h)

Cours de gestion (160h réparties sur les 2 dernières années)

- Esprit d'entreprendre
- Création d'entreprise
- Législation
- Stratégie commerciale
- Gestion commerciale
- Comptabilité
- Fiscalité
- Plan financier

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez :

- En concluant une convention de stage rémunéré avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez
- En bénéficiant d'un stage non rémunéré avec le nombre d'heures de pratique minimum obligatoire si vous êtes dans l'impossibilité de répondre à l'une des deux situations reprises ci-dessus.

Vous pouvez être dispensés de cette obligation d'occupation dans la profession si vous êtes :

- Titulaire d'un certificat d'apprentissage dans la profession,
- Titulaire d'un diplôme technique ou professionnel dans la profession,
- Occupé ou ayant été occupé dans la profession 2 années à temps plein sur les 6 dernières

années.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise "Styliste - Concepteur de mode" homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion. Ces titres donnent l'accès à la profession pour les métiers protégés.

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme de chef d'entreprise Styliste-concepteur de mode et certificat de gestion

Prix: 325 euros par an

Durée: 3 ans

stage obligatoire

Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ET répondre à l'une des conditions suivantes:

- CESS (y compris professionnel)
- 6^{ème} année secondaire réussie l'enseignement professionnel en section habillement, avec qualification
- Diplôme de formation chef d'entreprise sfpme ou ifapme dans un métier connexe (sous réserve de l'avis du conseiller pédagogique)
- 3 années d'expérience professionnelle dans le métier (sous réserve de l'avis du conseiller pédagogique) et :
 - 4^{ème} année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
 - 6^{ème} année secondaire réussie l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
 - Certificat d'apprentissage
- Examen d'accès aux formations CESS